

Service chrétien international pour la Paix   Groupe Volontaires Outre-Mer

Editorial

Le contrôle tue la créativité

Chez nous, la précision et l'amour du travail bien fait s'érigent en vertu ; il en va malheureusement de même du conformisme et de la réduction des têtes qui dépassent. Un terreau idéal à l'épanouissement des concepts de monitoring et de controlling. Difficile de trouver une traduction exacte de ce jargon tiré du «New Public Management». Encadrement? Suivi de la mise en oeuvre? Evaluation des résultats par rapport aux prévisions ?

Ne soyons pas dupes : ce qui nous est vendu comme la panacée pour améliorer la qualité des résultats et accroître notre professionalisme s'avère en fait un instrument de pouvoir canalisateur de liberté.

Prenons un exemple, un double exemple, puisqu'il vaut pour Eirene comme pour GVOM.
Ces organisations d'envoi de volontaires sollicitent des fonds publics pour pouvoir financer une partie de leurs activités, c'est-à-dire l'envoi de volontaires. S'il est raisonnable d'expliciter ce pour quoi les fonds seront utilisés et juste de rendre des comptes aux bailleurs, cela justifie-t-il pour autant qu'il faille s'échiner à traduire sur 15 pages un projet de mission de trois ans sous forme de cases et de grilles? Qu'il faille fournir force détails sur le partenaire, sa vision, ses objectifs, ses programmes, la provenance de ses fonds, la mission en elle-même avec la planification des tâches du volontaire, mais aussi la corrélation entre ces tâches et le profil de ce dernier ainsi que les résultats attendus?

En tant qu'organisations d'envoi, il est de notre responsabilité de récolter les informations nécessaires nous permettant de décider si nous appuyons ou non une mission. Apparemment ce travail ne suffit pas. La confiance n'est plus de mise. Il faut que le travail soit fait une nouvelle fois.

On s'essouffle à prouver en amont, en aval et à moultes reprises que les partenaires et les projets que nous soutenons en valent la peine, que les personnes dont nous avons retenu les candidatures sont aptes à assumer un engagement et que les deniers publics que nous recevons sont utilisés à bon escient.
Il serait bon de se rappeler qu'Eirene et GVOM ont quelques 40 ans d'expérience dans l'envoi de volontaires… J'ose prétendre que durant cette période nous avons accumulé un certain savoir faire, une certaine expertise d'une forme de coopération.

Ceci ne nous épargne pas l'exercice laborieux du remplissage de formulaires absconds et intrusifs sous prétexte de garantir la qualité des missions. Ce Formulaire, initialement introduit comme un outil tripartite de planification et de discussion, instrument éducatif entre le volontaire, l'organisation partenaire et nous, s'est transformé avec les années en un instrument de contrôle. On a l'impression que ce n'est plus tant le dialogue et le processus d'apprentissage mutuel qui se développent au cours de la mission qui importent, mais que les résultats soient quantifiables, qu'ils correspondent à ce qui avait été planifié et surtout, je dis bien surtout, qu'ils rentrent dans les cases prévues à cet effet dans le Formulaire.

Cette folie de la controlite justifie la création de postes d'inspecteurs de travaux finis, mais parasite ce qui fait l'essence de notre travail: échanger avec le Sud et trouver ensemble des chemins pour aller de l'avant centrés autour de l'humain.

Il serait temps de cesser d'ériger le contrôle en dogme et de mettre des bâtons dans les roues d'organisations comme Eirene et GVOM qui tentent de faire leur travail au mieux de leur conscience et de leurs capacités. La planification à outrance et le contrôle tuent la créativité, la prise d'initiative et la capacité de réaction solidaire rapide et adéquate.

Béatrice Faidutti Lueber

Sommaire

Des jeunes Européens vont au Sénégal

Action Jeunesse et Environnement (AJE) est une ONG dont le siège central est dans l'arrondissement de Pikine, situé en banlieue de Dakar. AJE y appuie les jeunes apprentis et les patrons travaillant dans les métiers du secteur informel : des cours d'éducation de base (lecture, écriture, calcul) aux apprentis peu ou pas scolarisés ; une mutuelle d'épargne et crédit pour permettre aux apprentis et patrons d'économiser leur argent et de bénéficier de prêts; des échanges entre ateliers pour que les apprentis découvrent le travail qui s'y fait; des formations pour apprentis dans des centres spécialisés du secteur formel et des formations de perfectionnement pour les patrons. Après avoir concentré son travail dans les banlieues défavorisées de Dakar, l'AJE développe ses activités en zone rurale de Toubacouta, village test, car la source des problèmes de la ville se trouvent également en zone rurale.



Jeunes français au travail — Photo: Maha Zein

AJE organise des chantiers au Sénégal depuis 1998. Chaque année, plusieurs groupes de jeunes venant de l'Europe viennent au Sénégal afin de construire des bâtiments publics (salles de classe, marchés couverts, etc.) pour des communautés rurales avec des jeunes sénégalais des quartiers de Dakar. Ces chantiers favorisent le partage et les échanges d'expériences socioculturelles entre jeunes d'horizons différents, permettent de réaliser des infrastructures socio-économiques et encouragent l'engagement des jeunes en tant qu'acteurs de développement de leurs communautés.

Organisation

Au niveau du fonctionnement, le groupe européen s'y prend en général une année à l'avance pour récolter les fonds. Ceux-ci alimenteront la caisse commune des jeunes pour payer la nourriture, le transport, les sorties etc. des deux groupes ainsi que la plus grande partie du budget pour les constructions. En parallèle à ce travail, ils sont longuement préparés à leur séjour au Sénégal. En effet, pour beaucoup de ces jeunes, il s'agit de leur premier voyage en Afrique subsaharienne et une préparation au choc culturel est indispensable. Les jeunes sénégalais, de leur côté sont préparés à bien accueillir les jeunes européens: il faut leur expliquer que ce ne sont pas des touristes qui viennent mais des jeunes, souvent encore lycéens ou étudiants, qui n'ont donc pas vraiment de source de revenus, qui travaillent dur et s'organisent longuement pour pouvoir concrétiser le chantier qui aura lieu dans leur quartier ou leur village. Des exercices de communication sont aussi organisés car la communication en français, qui n'est pas la langue maternelle des Sénégalais, n'est pas toujours facile. Ils apprennent par exemple, simplement à se présenter, à parler d'eux-mêmes. Ils sont aussi chargés d'organiser le calendrier du séjour avec les heures de travail au chantier, les menus et les sorties de groupe qui auront lieu le week-end ou parfois aussi durant la semaine. Ce calendrier est indicatif, mais permet d'avoir un programme de base.



Le marché couvert de Toubacouta terminé en mai — Photo: Maha Zein

TOUBACOUTA ET SOUCOUTA
Toubacouta est le chef-lieu de la communauté rurale et de l'arrondissement du même nom qui se situe à 257km au sud de Dakar et à 20km de la Gambie. On y trouve les équipements sociaux de base, soit un poste de santé, une maternité, deux écoles primaires, un Collège d'enseignement moyen et un château d'eau (raccordement individuel et bornes-fontaines).
L'électricité est disponible dans tout le village, mais les coupures de courant sont loin d'être rares. Il y a plusieurs «boutiques», petites échoppes vendant des produits alimentaires de base, une quincaillerie, un marché tenu par les femmes du village. Enormément d'artisans comme des menuisiers métalliques et du bois, des mécaniciens et des couturiers sont aussi présents et ouverts quotidiennement.
Le tourisme a aussi bien envahi la région. Les campements pour touristes poussent ici comme des champignons et deux hôtels de grand standing sont confortablement installés.
Les Socés (les mandingues du Sénégal) constituent l'ethnie majoritaire, mais on y trouve également beaucoup de Sérères.
Soucouta est situé à environ 1 km de Toubacouta et apparaît presque comme son prolongement. Ce village compte environ 200 habitants vivant principalement de la pêche et de la transformation des produits halieutiques.
Ces deux villages ont permis à AJE de s'implanter dans la zone, via les chantiers. Depuis mai 2006, d'autres villages aux alentours ont été prospectés en vue d'étendre le champ d'action d'AJE.

Durant le chantier, les deux groupes doivent faire des évaluations journalières, chacun de leur côté. Tous les deux jours, des évaluations générales sont organisées afin de discuter des problèmes survenus, de l'avancement du chantier, etc. Ces évaluations sont très importantes car elles permettent de mettre sur la table les différents problèmes auxquels les jeunes ont pu être confrontés et d'en éviter l'accumulation et les tensions. En général, les «adultes» ne devraient intervenir qu'un minimum dans la résolution de ces problèmes. Le but des chantiers est aussi d'apprendre aux jeunes à se responsabiliser et à résoudre certaines difficultés entre eux. Un comité, composé d'un chef de chantier, d'un secrétaire et d'un trésorier est aussi créé dans chaque groupe. Les deux comités doivent se réunir chaque jour pour, entre autre, confirmer le programme du lendemain, discuter des dépenses, déterminer les personnes qui iront au marché faire les courses. Après ces explications sur le fonctionnement du chantier, vous devez vous dire que tout ceci est un peu compliqué. Ma collègue Francine et moi avons aussi eu cette impression, mais on se rend vite compte qu'une telle organisation est nécessaire pour le bon déroulement du chantier.

Les facilitateurs au travail — Photo: Maha Zein

Accompagnement des jeunes
Du côté des adultes, il y a 1 ou 2 personnes (ou plus) qui accompagnent le groupe européen, des animateurs AJE, Judith Mukamana (responsable des chantiers et comptable à AJE) et les 2 facilitateurs qui sont Moussa Mané et Adama Senghor à Toubacouta et Soucouta. Le rôle des deux facilitateurs est de s'occuper de l'achat du matériel, de s'assurer des bonnes conditions de logement du groupe européen et de s'occuper des problèmes logistiques des sorties et des visites (location de pirogue, transport,...), tout ceci avec la collaboration des jeunes.

Avec Francine, nous étions chargées de l'accompagnement des jeunes sénégalais durant les deux semaines de février ainsi que de leur formation. C'était notre premier chantier et nous avons donc été appuyées par Judith et Moussa pour les formations des jeunes. Notre premier chantier s'est plutôt bien déroulé et nous avons eu la chance d'avoir des groupes de jeunes, tant du côté français que sénégalais, extrêmement motivé et dynamique. Après deux jours, les deux groupes s'entendaient comme s'ils se connaissaient depuis des années. Nous nous sommes demandées si tel était toujours le cas mais apparemment, ces groupes étaient vraiment particuliers. D'ailleurs, le départ des jeunes français a été des plus déchirant pour tout le monde !

Une des difficultés pour nous, au niveau de l'encadrement, a été de doser notre présence: les adultes doivent «être présents sans trop s'imposer». Pour notre part, je pense que nous avons été trop peu impliquées dans les activités et pour le prochain chantier (juillet 2006, pour la rénovation du ponton de Soucouta avec des jeunes suisses de la Chaux-de-Fonds!), Francine et moi avons décidé de nous impliquer davantage afin de mieux déceler les problèmes.
Pour moi, l'expérience de suivre des jeunes pour un chantier a été très intéressante. Le fait d'être Européenne et de devoir suivre des jeunes sénégalais qui accueillent des jeunes européens, m'a mise dans une situation assez particulière. Pourtant, le fait d'être baignée dans la culture sénégalaise depuis plusieurs mois et surtout d'avoir un contact quotidien avec les jeunes des villages, fait que j'ai actuellement plus de facilité à gérer un groupe de jeunes d'ici. J'espère qu'un jour, un groupe de jeunes sénégalais pourra se rendre quelque part en Europe pour un chantier. AJE avait réussi à avoir un visa pour un tel groupe mais une semaine avant le départ, l'ambassade a changé d'avis, imaginant probablement ces jeunes se volatiliser dans la nature afin de rester en Europe. Dans cet état d'esprit, un échange Nord-Sud allant dans les deux sens sera toujours difficile à réaliser mais nous ne perdons pas espoir.

Maha, Sénégal

Protéger les droits du travail en s'opposant au libre commerce

«Les garanties sociales ne sont pas des obstacles, mais des droits !» : telle est la devise de la campagne contre la flexibilité du travail, menée depuis 2004 en Amérique centrale par 53 organisations syndicales, paysannes, de femmes, de droits humains et autres ONG. Elles ont notamment pour cible le traité de libre commerce (TLC) entre les Etats-Unis et l'Amérique centrale qui a été ratifié par tous les pays concernés sauf le Costa Rica (où le débat est en cours à l'Assemblée législative). La campagne dénonce le fait que ce traité met en péril les droits du travail et la protection des travailleurs centraméricains.

Cette vaste mobilisation est coordonnée par ASEPROLA, une ONG basée au Costa Rica et partenaire de GVOM: une volontaire suisse, Catherine Zürcher, travaille actuellement pour ASEPROLA à San José. L'ONG est active dans toute l'Amérique centrale pour la défense des droits du travail: elle publie des recherches, met sur pied des ateliers de formation destinés aux syndicalistes et fait du lobby envers les décideurs politiques. Ariane Grau Crespo est l'une des chevilles ouvrières d'ASEPROLA. Elle était en Suisse pendant un mois, invitée par GVOM: l'occasion de faire le point avec elle sur les impacts du libre commerce sur le marché de l'emploi des pays d'Amérique centrale.


Ariane Grau Crespo
Photo: F. Gerber

F. G. Quelle est la logique qui sous-tend les traités de libre commerce ?
A. G. Le droit du travail se base sur l'idée que la relation de travail est inégale et qu'il faut donc protéger la partie la plus faible: les travailleurs. Or la théorie néo-libérale situe dans une fausse égalité les patrons et les travailleurs. Les lois et l'Etat, comme instance de contrôle et de régulation, deviennent ainsi superflus, et le droit du travail perd sa fonction. C'est là que prend sa source la flexibilité du travail, qui existait déjà dans la région avant qu'on ne commence à évoquer les TLC.
Les TLC sont signés dans la même optique: ils tentent de vendre cette idée de liberté et d'égalité pour tous. Ils viseront donc à éliminer les tarifs douaniers, afin que les entreprises des pays signataires, indépendamment du niveau de développement national, soient également concurrentielles. Mais en mettant en compétition des acteurs inégaux dans des conditions égales, on accroît l'inégalité !
En réalité, les TLC sont donc un système international conçu pour renforcer les relations de pouvoir dans lesquelles les entreprises multinationales sont placées au-dessus des Etats nationaux et des droits des travailleurs. Toute réglementation ou législation qui protège ces droits est vue par le libre commerce comme un obstacle à la liberté des multinationales. C'est pourquoi nous avons lancé la campagne avec le slogan «Les garanties sociales ne sont pas des obstacles, mais des droits!».

Que réponds-tu à l'argument selon lequel les TLC créent des emplois ?
En fait, les TLC détruisent des emplois puis en créent d'autres. Cette recomposition du marché du travail est néfaste pour les travailleurs. L'élimination des tarifs douaniers engendre l'arrivée massive de produits des pays industrialisés, que l'agriculture et la petite industrie locales ne peuvent pas concurrencer: par conséquent, les emplois des secteurs productifs nationaux disparaissent. A cela s'ajoutent les licenciements massifs dus aux privatisations, encouragées par les TLC. Tout cela aggrave le chômage structurel qui existe dans les pays de la région. En parallèle, des emplois sont créés dans les secteurs encouragés par les TLC, qui sont ceux des entreprises multinationales. La disparition des emplois locaux leur fournit ainsi la main d'œuvre bon marché qu'elles recherchent.
Or la pression causée par la perte d'emplois et par la concurrence accrue rend les travailleurs moins exigeants quant au respect de leurs droits. Les entreprises, elles, ont tendance à respecter de moins en moins les droits du travail, leurs employés étant facilement remplaçables. On assiste donc à une diminution des droits du travail. C'est une logique de «soit j'ai un emploi, soit j'ai des droits», et bien sûr, les gens préfèrent avoir un emploi…
Cette recomposition du marché du travail rend en outre le pays de plus en plus dépendant des emplois des multinationales. «Si l'entreprise s'en va, nous perdons les emplois»: face à ce constat, on finit par accepter que les droits soient bafoués et les syndicats réprimés, et les Etats perdent leur capacité à formuler des politiques publiques qui créent des emplois durables. Car les emplois des multinationales, eux, ne sont pas durables: elles peuvent toujours s'en aller dans d'autres pays où les conditions seront encore plus avantageuses pour elles.

Tous les pays concernés ont ratifié le TLC avec les Etats-Unis, sauf le Costa Rica: ce pays peut-il encore faire marche arrière ?
La discussion est en cours au sein de la Commission des affaires extérieures de l'Assemblée législative. Si cette Commission approuve le TLC, il sera discuté en plénière pour ratification. Cela déclencherait une vaste mobilisation. Les organisations du mouvement social sont prêtes à descendre dans les rues, voire à paralyser le pays par une grève nationale. Il faudra voir jusqu'où le gouvernement, déterminé à approuver le TLC, peut supporter la pression.

Tu es donc plutôt optimiste sur la capacité de mobilisation de la société civile costaricaine ?
Oui, je crois. Ce n'est pas un hasard si le Costa Rica représente une exception. C'est le seul pays de la région qui soit parvenu à maintenir des télécommunications publiques. Et ce n'est pas parce que nous avons eu des gouvernements moins néo-libéraux, mais grâce à la mobilisation populaire. Cette victoire, obtenue en 2000, est encore présente dans les esprits.

Le rôle des syndicats dans le mouvement social centraméricain

Comment s'est passé le lancement de la campagne contre le TLC entre les Etats-Unis et l'Amérique centrale? Les syndicats en ont-ils fait partie d'emblée ?

Nous avons commencé à travailler sur le lien entre libre commerce et conditions de travail dès 2002, avant que le TLC avec les Etats-Unis ne soit discuté. A ce moment-là, les syndicats ne se préoccupaient pas du thème du libre commerce et ne faisaient pas partie du mouvement social qui menait le processus de résistance. Ce mouvement regroupait des secteurs indigènes, paysans, écologistes, des ONG et des organisations de femmes et d'étudiants. Quelques organisations syndicales ont commencé à s'engager à partir de janvier 2003, quand ont débuté les négociations sur le TLC avec les Etats-Unis.

De 2002 à 2004, ASEPROLA, avec d'autres organisations, a tenté de convaincre les syndicats de l'importance du thème du libre commerce. Nous souhaitions qu'il figure dans leur ordre du jour, qu'ils s'engagent dans le vaste mouvement social qui se formait contre le TLC, et enfin, que le thème des droits du travail soit central au sein de ce mouvement social. Ces objectifs ont été atteints. De plus, le thème de la flexibilité du travail est maintenant évoqué dans tous les documents qui sont publiés sur le TLC.

Cependant, il me semble qu'il y a encore une lacune à combler : il faudrait que toutes les organisations soient au clair sur le fait que le libre commerce est un modèle commercial basé sur des principes néfastes pour les travailleurs. C'est le cas pour le TLC avec les Etats-Unis, mais aussi pour tout accord commercial signé dans la même optique. Or, je ne suis pas sûre que toutes les organisations en soient conscientes. C'est un peu préoccupant, à l'heure où des négociations vont débuter sur un traité entre l'Amérique centrale et l'Union européenne: je ne sais pas quelle sera la position des syndicats à cet égard.

Autre sujet: tu es en Suisse pour un mois. Qu'attends-tu de ce séjour ?

D'abord, informer en Suisse sur les luttes et problématiques que nous vivons là-bas. Il s'agit aussi d'informer plus spécifiquement les gens qui soutiennent GVOM.

Le 2ème objectif est d'entrer en contact avec des organisations suisses qui font un travail semblable au nôtre, dans l'espoir d'établir des relations durables de solidarité et d'échange.

Enfin, j'aimerais rencontrer des organisations basées à Genève, qui ciblent les lieux de prises de décisions internationales (tels que l'OIT, l'ONU ou l'OMC). Cela fait quatre jours que je suis en Suisse , j'en ai déjà rencontré quelques unes et je suis ravie de constater que nous partageons le même diagnostic : les liens entre commerce international et droits du travail ne sont pas encore évidents pour tout le monde, c'est donc un pont à construire. Nous partageons la volonté de rendre ces liens visibles, et de penser à des alternatives !

Cela sera beaucoup plus facile si nous unissons nos efforts entre Nord et Sud. Les politiques sont définies dans les espaces multilatéraux auxquels participent les politiciens et les entrepreneurs du Nord et du Sud, en totale complicité. Face à cela, nous devons aussi penser à échelle globale : sinon, nous ne pouvons pas avoir d'influence là où se prennent les décisions.

Mon séjour en Suisse n'a donc pas du tout pour objectif de demander de l'aide, mais bien de créer des alliances pour travailler ensemble sur des problèmes qui nous affectent tous, travailleurs centraméricains et suisses. Car les conditions sociales et de travail sont aussi menacées ici.

Propos recueillis par Florence Gerber

Annonces





Stage

Infirmières de Matagalpa : Entre détermination et démotivation

Juliette, infirmière, est en stage à l'hôpital de Matagalpa au Nicaragua. Elle nous fait part des conditions de travail des infirmières de cet hôpital.

L'histoire du système de santé du Nicaragua

Avant 1979, les religieuses prodiguaient les soins dans des hôpitaux qui étaient des espèces de mouroirs. La révolution sandiniste a apporté l'idée de la santé gratuite pour tous et l'a inscrite dans la constitution. Pendant les années 80, des milliers de «brigadistes de santé» sont formés, des campagnes de vaccination sont mises sur pied et un système de postes et de centres de santé est organisé, de manière à offrir des soins jusque dans les villages les plus retirés.

Aujourd'hui, un système de santé publique en ruine

Désormais, les postes et les centres de santé ne sont plus que l'ombre de ce qu'ils ont été: le personnel qui y travaille a été drastiquement réduit, il n'y a plus ni médicaments ni matériel dans les institutions de santé publique. Le gouvernement a totalement négligé la santé de la population, le budget national ne suffit pas à couvrir les besoins les plus élémentaires. Seuls les chiffres sur la couverture vaccinale reflètent encore l'effort mis en place dans les années 80.



Salle de soins — Photo Juliette Fioretta

Les acteurs du système de santé ont vécu des années mouvementées. Les infirmières nicaraguayennes ont souvent passé une bonne partie de leur carrière dans des zones de conflits, durant les années 80. Une grande partie d'entre elles a été formée pendant les années de la révolution, dans une ambiance de guerre, mais aussi d'espoir de changement. Elles se retrouvent aujourd'hui à exercer leur métier dans des conditions de dénuement total et sans aucune reconnaissance de la part du gouvernement.

Les écueils du travail infirmier à Matagalpa

Les infirmières voient leur rôle se réduire petit à petit et elles n'ont plus ni responsabilité, ni autonomie. Déficit de reconnaissance, salaires misérables, manque de matériel, manque de perspectives: tout cela entraîne une grande démotivation au sein du personnel infirmier. Et ce manque de motivation entraîne à son tour une déresponsabilisation.

L'école d'infirmières enseigne à ses élèves des gestes qu'elles ne mettront jamais en pratique. Un grand nombre de gestes infirmiers sont en fait effectués par les étudiants médecins: le sondage vésical, la pose d'une sonde nasogastrique, les pansements et les soins de trachéostomie, par exemple. La majorité des infirmières diplômées sont cheffes de service et ont donc un rôle essentiellement administratif. Les auxiliaires infirmières sont celles qui restent sur le terrain.
Les soins de confort du patient sont délégués à la famille, qui est présente nuit et jour à son chevet. Difficile donc de trouver sa place en tant qu'infirmière dans ce cadre.
Le nombre de médecins est très élevé par rapport aux infirmières, ce qui explique en partie cette situation. Les facultés de médecine sont surchargées, alors que l'école d'infirmières peine à remplir ses rangs. La perspective d'un emploi mal payé et pas reconnu n'est pas là pour faire de la pub.
C'est dans ce climat que travaillent les infirmières nicaraguayennes. Leur combat pour la reconnaissance de leur travail ne fait que commencer et risque d'être long. Mais elles n'ont rien à perdre.

Au Nicaragua comme en Suisse, la lutte pour la reconnaissance du travail infirmier et pour le respect du rôle autonome de l'infirmière est plus que jamais nécessaire. Cette reconnaissance ne pourra se faire que par un changement dans les politiques de santé. Et pour ceci, il faut oser dire, réclamer et exiger. Même si les conditions de travail, les ressources matérielles et la formation sont extrêmement différentes entre la Suisse et le Nicaragua, les problèmes ressentis par le personnel soignant sont les mêmes : les politiques de santé sont globalisées, et la crise est globale aussi.

Juliette Fioretta
(l'intégralité de l'article est disponible sur www.gvom.ch ou peut être envoyé sur demande)



Grève des infirmières Photo Juliette Fioretta

Une grève interminable
Face au manque de reconnaissance, les infirmières du Nicaragua, regroupées au sein du syndicat «FETSALUD» (Fédération des travailleurs/euses de la santé), ont décidé de se mettre en grève en janvier 2006. Elles revendiquent une augmentation de salaire de 48%. En effet, le salaire de base d'une infirmière est de 2'800 cordobas (164 dollars US). Etant donné le coût de la vie, ce salaire est franchement insuffisant pour subvenir aux besoins quotidiens les plus élémentaires.

Plusieurs des infirmières de l'hôpital de Matagalpa travaillent dans deux institutions à la fois, pour arriver à joindre les deux bouts: à l'hôpital la journée et dans une clinique privée la nuit, par exemple. Ce rythme de travail infernal est illégal, mais il demeure un des seuls moyens pour arriver à avoir de quoi vivre, lorsqu'on n'a pas de famille aux Etats-Unis pour nous envoyer de l'argent. Le rêve de la majorité des infirmières est d'obtenir une place au sein d'une ONG, dont les salaires sont nettement supérieurs et où les conditions de travail sont incomparablement meilleures.

Carlos, technicien en salle d'opération et secrétaire général du syndicat «FETSALUD» au sein de l'hôpital de Matagalpa, nous raconte l'histoire de son syndicat: «FETSALUD existe depuis 33 ans, c'est-à-dire avant la révolution. Nous avons une longue trajectoire de lutte ouvrière dans le secteur de la santé. Nous n'avons pas de couleur politique. Ce qui nous unit, c'est la lutte pour le salaire et pour la gratuité des services de santé, comme le dit la Constitution du Nicaragua. Au niveau national, le MINSA (Ministère de la Santé) compte 24'700 travailleurs/euses, dont 19'000 sont affilié(e)s à notre syndicat».



Votez tou-te-s, chaque voix compte

Votations

La Bourse à Travail fait partie du comité 2x NON aux lois contre l'asile et les étrangers. Notre engagement moral et éthique contre la discrimination date de plusieurs années.

Toutes les personnes qui vivent en Suisse doivent avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs et selon l'article 8 de la Constitution fédérale «Tous les êtres humains sont égaux devant la loi».

Que penseront de nous nos enfants et les futures générations si nous n'allons pas voter 2x NON ?

Les nouvelles lois contre l'asile et les étrangers pour les personnes migrantes, vivant aujourd'hui en Suisse, mais aussi pour les Suisses et Suissesses mariés à une personne étrangère, prévoient des durcissements considérables en voici quelques exemples :

• **Le droit au regroupement familial est restreint:** pour les enfants de 12 ans, il ne peut avoir lieu qu'au cours de la première année après l'obtention de l'autorisation de séjour.

• **Le droit au mariage est restreint:** Quand une personne de nationalité suisse veut épouser une personne étrangère, les officiers d'Etat civil peuvent désormais mener une enquête sur la relation auprès d'autres administrations, mais aussi des voisins et collègues de travail des futurs époux. La nouvelle loi ouvre toute grande la porte à l'arbitraire absolu et à la violation de la sphère privée

• **Aucune garantie au séjour:** Même après 10 ans de séjour légal en Suisse, les personnes ressortissantes d'un pays hors UE n'ont aucun droit à l'établissement (permis C). Et même ces permis d'établissement pourront maintenant être annulés.



• **Les victimes de violence continuent à être doublement punies:** en cas de dissolution du mariage après moins de 3 ans, ce qui est aujourd'hui fréquent, il n'y a aucun droit à la prolongation de l'autorisation de séjour. Il est particulièrement choquant que les victimes de violences conjugales qui quittent leurs partenaires soient expulsables, même si la violence domestique est avérée.

• **Les requérants d'asile qui ne disposent pas de passeport seront désormais renvoyés sans procédure d'asile.** Cette disposition viole le droit international.

• **Les enfants non-accompagnés, les personnes traumatisées ou malades et des familles entières sont mis à la rue.** On les réduit à la misère. La détention pour insoumission sur des personnes mineures viole les droits de l'enfant.

Ces 2 lois prévoient des mesures de contrainte absolument disproportionnées qui font fi de la dignité humaine. Seul le rejet de ces 2 lois pourra les empêcher. Celui ou celle qui ne quitte pas volontairement la Suisse peut être mis en prison pour un maximum de 2 ans. Les personnes déboutées subissent un traitement pire que celui qui est réservé aux criminels.

Pour la campagne contre ces lois, le comité 2x NON organise une caravane qui passe dans les villes suivantes: Samedi 26 et dimanche 27 août à Lausanne, avec pic nique à Vidy le dimanche • Lundi 28 août Renens/ Ouest Lausannois • Mardi 29 août Morges • Mercredi 30 août Nyon • Jeudi 31 août Vallée de Joux • Vendredi 1er septembre Vallorbe • Samedi 2 septembre Ste Croix • Dimanche 3 septembre Yverdon • Lundi 4 septembre Payerne • Mardi 5 septembre Moudon • Mercredi 6 septembre Château d'Oex • Jeudi 7 septembre Aigle/Bex • Vendredi 8 septembre Montreux • Samedi 9 septembre Vevey • Dimanche 10 septembre Lausanne

Pour plus d'informations sur ces journées, des affiches seront exposées et nous sommes à disposition pour des renseignements. Les personnes intéressées à nous aider sont les bienvenues et peuvent téléphoner à la BAT: 021 323 77 15. Nous recherchons aussi des artistes bénévoles pour les soirées !
En parallèle, le comité 2x NON organise des activités dans divers quartiers de Lausanne.
Même si cette campagne est soutenue par des personnes travaillant bénévolement, nous avons des frais importants comme les affiches, les dédommagements des artistes et autres… une aide financière est bienvenue sur le CCP 10-23440-0, mention 2x NON.

Merci pour les migrant-e-s et migrantes de Suisse, car la Suisse, c'est Nous ... Tous et toutes !

Ester Gobet et Pascale Kohli





EIRENE Suisse
Nadja et François Godi-Glatz
Ch. du Franoz 11, 1038 Bercher
tél. 021 887 88 12
www.eirenesuisse.ch
Cotisation annuelle EIRENE Suisse: Frs 50.-
CCP: EIRENE Suisse
La Chaux-de-Fonds 23-5046-2

GVOM
Cécile Hétault
Ch. de la Prairie 9
1720 Corminbœuf
tél. 026 475 56 14
www.gvom.ch
CCP: GVOM
Lausanne 10-20968-7

Abonnements: **4 parutions par an: Frs 16.- Abonnement de soutien au journal: Frs 25.-**
Rédactrices: B. Faidutti Lueber, N. Godi-Glatz, C. Hétault
Ont participé à ce numéro: Textes: B. Faidutti Lueber, M. Zein, F. Gerber, J. Fioretta, P. Kohli, E. Gobet
Photos: M. Zein, F. Gerber, J.Fioretta, M.-A. Monard
Imprimerie: Rapidoffset, Le Locle
Maquette: Atelier Diaphane, La Chaux-de-Fonds, annemonard@hispeed.ch
Journal adressé aux membres GVOM et EIRENE ainsi que sur abonnement